



Communiqué de presse

Les organisations syndicales CFDT, CGT, SNFORT, SUD, UNSA ont appris le 10 juillet par la presse le limogeage du directeur de France Culture, Olivier Poivre d'Arvor et la réaffectation de la directrice de France Musique, Marie Pierre de Surville. Les organisations syndicales s'inquiètent des conséquences de la politique de Mathieu Gallet qui s'illustre une nouvelle fois avec cet épisode. Il s'agit là en effet d'une déstabilisation permanente de l'entreprise qui a des conséquences catastrophiques sur son fonctionnement et son image. Ce dernier épisode, le 10 juillet, au moment où sont finalisées les grilles de rentrée révèle un manque total de professionnalisme. Pour France Culture il s'agit de la fragilisation d'une antenne en bonne santé. Pour France Musique l'exfiltration de Marie Pierre de Surville pour conduire une « mission de préfiguration » visant à la création d'une nouvelle direction suscite les plus vives réserves. Sous sa direction un profond malaise s'est installé au sein de la chaîne. Les salarié-es de France Musique ont en effet constaté une baisse de l'ambition éditoriale. Les enjeux importants liés à la production culturelle et musicale de Radio France ne peuvent se satisfaire d'ajustements de circonstance.

Quelques déclarations d'Olivier Poivre d'Arvor précisent les circonstances de son départ. Deux affirmations retiennent particulièrement notre attention :

- Le directeur de France Culture a déclaré à l'Obs en mai qu' « *on ne peut entraîner personne avec un projet construit uniquement sur une logique budgétaire et comptable* ».

Un directeur de chaîne reprend à son compte la revendication exprimée par les grévistes tout au long de 28 jours de grève ! En effet, la direction de Radio France n'est pas capable de justifier le plan de suppression d'emplois qu'elle prépare autrement que par une logique exclusivement comptable. Le rôle de la direction de Radio France est bien de défendre les moyens et les emplois à la hauteur des missions de service public et non de rogner ces mêmes missions pour répondre à des impératifs budgétaires étrangers à celles-ci comme le financement du chantier de réhabilitation.

Les organisations syndicales regrettent que cette évidence soit rendue publique si tard par un membre de la direction de Radio France.

Il est temps que la Tutelle entende ce qui est une confirmation éclatante de ce qui est dit par les salarié-es depuis maintenant depuis plus de 4 mois.

- Olivier Poivre d'Arvor affirme s'être opposé récemment à la demande d'éviction de producteurs qui se sont manifestés de manière critique pendant la grève de Radio France.

Il faut préciser que le directeur de France Culture, comme d'autres directeurs de chaîne s'est permis de licencier sans égards et sans délais un certain nombre de salarié-es cachetiers depuis plusieurs années. Il serait temps que ces pratiques violentes cessent à Radio France.

Cette précision étant faite, si les déclarations du directeur de France Culture étaient avérées cela signifie que le PDG de Radio France aurait tenté de licencier des salarié-es pour fait de grève ou de prises de position au cours du mouvement. Les organisations syndicales prendraient alors toutes les mesures pour que cette tentative soit poursuivie devant les tribunaux.

Elles exigent immédiatement la confirmation ou le démenti de ces affirmations de la part de la direction de Radio France et du directeur de France Culture.

Les organisations syndicales s'inquiètent de l'orientation prise par la direction de Radio France dont les conséquences sont dangereuses pour les salarié-es et l'entreprise. Il n'est pas acceptable que cette politique se poursuive si l'on veut que la radio de service public puisse conserver sa place légitime dans le paysage audiovisuel.

Le 15 juillet 2015